

## 709 Karna Klean Dissolvant d'asphalte et de goudron

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT : 709 Karna Klean Asphalt &amp; Tar Remover

UTILISATION GÉNÉRALE : Nettoyant/dégraissant pour sols industriels lourds.

DESCRIPTION DU PRODUIT : Nettoyant solvant aux agrumes

FAMILLE CHIMIQUE : Mélange solvant/détergent

Nom de l'entreprise Société Karnak 330  
avenue Central  
Clark, NJ 07066 États-Unis

Service client : Karnak Corporation 800-526-4236 karnakcorp.com

Numéro de téléphone d'urgence 24 (800) 255-3924  
heures sur 24 d'Emergency VelocityEHS (USA).  
Hors États-Unis, Canada, Porto Rico, Îles Vierges américaines : 1 813 248-0585 Australie :  
1 300 954-583 ; Brésil : 0 800 591-6042 ; Chine : 400 120-0751 ; Inde : 000 800 100-4086 ;  
Mexique : 800 099-0731

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

## CLASSIFICATIONS SGH

Santé:

Lésion oculaire , catégorie 1

Irritation cutanée, catégorie 2

Sensibilisation cutanée, catégorie 1

Liquides inflammables, catégorie 3

Environnemental:

Toxicité aquatique, catégorie 1

Physique:

## ÉTIQUETTE SGH



Point d'exclamation



Corrosion



Flamme



Environnement

MOT D'AVERTISSEMENT : DANGER

MENTIONS DE DANGER

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H303 : Peut être nocif en cas d'ingestion.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H226 : Liquide et vapeurs inflammables.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

CONSEILS DE PRÉCAUTION

Prévention:

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection des yeux/du visage.

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P240 : Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P242 : Utiliser des outils anti-étincelles.

P261 : Éviter de respirer les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.

P262 : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

P264 : Se laver soigneusement les mains après manipulation.

P233 : Garder le récipient bien fermé.

P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.

P102 : Tenir hors de portée des enfants.

Intervention :

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles sont faciles à enlever. à faire. Continuer à rincer.

P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. P362 : Enlever les vêtements contaminés.

P333+P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

P301+P310 : EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P304+P312 : EN CAS D'INHALATION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P370+P378 : En cas d'incendie : utiliser un produit chimique sec, de la mousse ou un brouillard d'eau pour éteindre.

P391 : Recueillir le produit répandu.

Stockage:

P403+P233 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder le récipient bien fermé.

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Élimination :

P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à toutes les réglementations locales, nationales et fédérales.

APERÇU DES URGENCES

APPARENCE PHYSIQUE : Liquide orange

PRÉOCCUPATIONS IMMÉDIATES : Irritant oculaire grave pouvant causer des lésions oculaires permanentes. Irritant cutané.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

YEUX : Irritant et peut blesser les tissus oculaires s'il n'est pas retiré rapidement.

PEAU : Le contact peut provoquer une irritation modérée à sévère.

ABSORPTION CUTANÉE : Non établie

INGESTION : Nocif en cas d'ingestion.

INHALATION : Des concentrations élevées peuvent entraîner des effets sur le système nerveux central (somnolence, étourdissements, nausées, maux de tête)

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION

EFFETS TÉRATOGENES : Aucun connu.

CANCÉROGÉNÉCITÉ : Contient un ingrédient répertorié dans le groupe 3 du CIRC.

MUTAGÉNÉCITÉ : Aucune connue.

VOIES D'ENTRÉE : Yeux, peau, ingestion.

IRRITATION : Oui

SENSIBILISATION : Peut provoquer une sensibilisation cutanée par contact.

RISQUES PHYSIQUES : Matériau combustible.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	% en poids	CAS
d-limonène	30 - 40	5989-27-5
Éther butylique d'éthylène glycol	20 - 25	111-76-2
Acides gras, tall-oil, sels de potassium	0 - 5	61790-44-1
Éthoxylate de nonylphénol	1 - 5	9016-45-9
Monoéthanolamine	0 - 5	141-43-5
Colorant	0 - 0,1	72245-21-7
Eau	30 - 35	7732-18-5

#### 4. PREMIERS SECOURS

**YEUX** : Rincer immédiatement les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Retirer les lentilles de contact, si présentes, après 5 minutes, puis continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

**PEAU** : Retirer les vêtements contaminés. Rincer immédiatement à l'eau, puis laver avec un savon doux. Consulter un médecin.

**INGESTION** : Consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir, sauf avis contraire du centre antipoison ou d'un médecin.

**INHALATION** : Transporter la victime à l'air libre et la surveiller. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

#### SIGNES ET SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION

**YEUX** : Sensation de brûlure intense, larmoiement, rougeur, gonflement.

**PEAU** : Sensation de brûlure, rougeur.

**ABSORPTION CUTANÉE** : Non établie

**INGESTION** : Irritation de la bouche, de la gorge, accompagnée de maux d'estomac, de vomissements.

**INHALATION** : Maux de tête, étourdissements, nausées.

**TOXICITÉ AIGUË** : Corrosif pour les yeux. Provoque une irritation cutanée modérée à sévère. Nocif en cas d'ingestion.

**EFFETS CHRONIQUES** : Non établis

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**CLASSE D'INFLAMMATION** : II (100-140F)

**RISQUE GÉNÉRAL** : Liquide combustible MOYENS

**D'EXTINCTION** : Utiliser un produit chimique sec, du dioxyde de carbone ou de l'eau pulvérisée pour lutter contre les incendies impliquant ce produit.

**PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX** : Monoxyde de carbone issu de la combustion

**RISQUES D'EXPLOSION** : Les conteneurs exposés au feu peuvent éclater en raison de la pression accrue due à la chaleur.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE** : Refroidir les conteneurs exposés au feu avec un jet d'eau ou un brouillard.

**MATÉRIEL DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE** : Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec masque complet fonctionnant en mode pression positive.

**SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES STATIQUES** : Non établi

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**PETIT DÉVERSEMENT** : Éviter de marcher sur le produit. Essuyer ou évacuer les petits déversements vers les égouts.

**DÉVERSEMENT IMPORTANT** : Éviter de marcher sur le produit. Empêcher tout déversement dans un cours d'eau, le sol, les égouts pluviaux ou d'autres plans d'eau.

#### PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

**DÉVERSEMENT D'EAU** : Éviter les rejets dans les cours d'eau ouverts.

**DÉVERSEMENT SUR LE TERRAIN** : Éviter le rejet dans le sol.

**DÉVERSEMENT ATMOSPHÉRIQUE** : Aucune donnée disponible. Contacter le service de l'environnement.

**PROCÉDURES GÉNÉRALES** : Isoler immédiatement la zone de déversement ou de fuite. Tenir à l'écart le personnel non autorisé. Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé.

Empêcher toute pénétration dans les cours d'eau, les égouts ou les zones confinées. Absorber avec de la terre sèche, du sable ou un autre matériau non combustible et transférer dans des conteneurs.

NOTES DE DÉGAGEMENT : Éliminer toutes les sources d'inflammation. Bien ventiler la zone.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL : Protection des yeux, gants en caoutchouc, bottes en caoutchouc pour protéger les pieds.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

PROCÉDURES GÉNÉRALES : Conserver à l'abri de la chaleur excessive, des étincelles ou des flammes nues. Conserver à des températures inférieures à 60 °C.

Conserver le récipient fermé jusqu'à utilisation. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination.

MANIPULATION : Porter des gants en caoutchouc ou en néoprène résistants aux produits chimiques et des lunettes de sécurité/un écran facial complet lors de la manipulation.

STOCKAGE : Conserver dans un récipient fermé dans un endroit inaccessible aux enfants.

TEMPÉRATURE DE STOCKAGE : Conserver à température ambiante.

PRESSION DE STOCKAGE : Conserver à pression atmosphérique ambiante.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### DIRECTIVES D'EXPOSITION

COMPOSANTS DANGEREUX OSHA (29 CFR1910.1200)							
		LIMITES D'EXPOSITION					
		OSHA PEL		ACGIH TLV		Fournisseur OEL	
Nom chimique		ppm	mg/m3	ppm	mg/m3	ppm	mg/m3
d-limonène	TWA [1]		[1]	[1]	[1]	30	
Éther butylique d'éthylène glycol	TWA 50		240	20	97	Pays-Bas	Pays-Bas
	STEL					Pays-Bas	Pays-Bas
Monoéthanolamine	TWA 3		6	3	7,5	Pays-Bas	Pays-Bas
	STEL			6	15	Pays-Bas	Pays-Bas

Notes de bas de page :

1. Non établi

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE : Prévoir une ventilation mécanique en cas d'utilisation dans des zones confinées ou des zones mal ventilées.

### ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

YEUX ET VISAGE : Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

PEAU : Gants en caoutchouc ou autres gants résistants aux produits chimiques.

RESPIRATOIRE : Un respirateur n'est pas nécessaire dans les conditions normales et prévues d'utilisation du produit.

VÊTEMENTS DE PROTECTION : Vêtements d'extérieur résistants aux produits chimiques (Tyvek) si un contact avec des embruns ou du brouillard est prévu.

MESURES D'HYGIÈNE AU TRAVAIL : Se laver à l'eau et au savon après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE : Liquide

ODEUR : Agrumes

SEUIL OLFACTIF : Non établi

COULEUR : Orange

pH : NA = Non applicable

POURCENTAGE DE VOLATILITÉ : > 90

POINT D'ÉCLAIR ET MÉTHODE : 48 °C (118 °F) en vase clos (TCC)

LIMITES D'INFLAMMATION : 0,7 à 6,0

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : Non établie

PRESSION DE VAPEUR : < 2 mm Hg à 20 °C (68 °F)

DENSITÉ DE VAPEUR : ~ 4,7 Air = 1

POINT D'ÉBULLITION : 212 ° F ; 100 ° C

POINT DE CONGÉLATION : Non disponible

DÉCOMPOSITION THERMIQUE : Non disponible

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : dispersable TAUX

D'ÉVAPORATION : (Eau = 1) < 1,0 DENSITÉ :

7,69 à 20 °C (68 °F)

DENSITÉ SPÉCIFIQUE : 0,922 gramme/ml. à 20 °C (68 °F)

VISCOSITÉ : Aussi liquide que l'eau.

(COV) : 54,880 % en poids

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ : Stable

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Aucune connue.

STABILITÉ : Stable dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

CONDITIONS À ÉVITER : Chaleur, flammes et étincelles.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Non établi

MATÉRIAUX INCOMPATIBLES : Oxydants forts

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

AIGU

Nom chimique	DL50 orale (rat)	DL50 cutanée (lapin)	INHALATION CL50 (rat)
d-limonène	4400 mg/kg (rat)	5000 mg/kg (lapin)	
Éther butylique d'éthylène glycol	1300 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)	> 3,1 mg/l
Éthoxylate de nonylphénol	16 000 mg/kg (rat)	4490 mg/kg (lapin)	
Monoéthanolamine	1089 mg/kg (rat)	2504 mg/kg (lapin)	~ 1,48 mg/l

YEUX : Non établi

DL50 cutanée : non établie

ABSORPTION CUTANÉE : Non établie

DL50 orale : non établie

CL50 PAR INHALATION : Non établie

EFFETS SUR LES YEUX : Irritant oculaire modéré à sévère.

EFFETS SUR LA PEAU : Irritant cutané modéré.

CHRONIQUE : Non établi

CANCÉROGÉNÉCITÉ

Nom chimique	NTP Statut	Statut du CIRC	OSHA Statut
d-limonène	Aucune substance répertoriée	Groupe 3 - Non classable comme à sa cancérogénicité pour l'homme	Aucune substance répertoriée
Éther butylique d'éthylène glycol	Aucune substance répertoriée	Groupe 3 - Non classable quant à sa cancérogénicité pour l'homme	Aucune substance répertoriée

CIRC:

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a conclu qu'il n'existe pas suffisamment de preuves de la cancérogénicité du d-limonène chez l'homme, mais des preuves limitées chez les animaux de laboratoire (Groupe 3 - non classifiable quant à sa cancérogénicité pour l'homme).

IRRITATION : Irritant

SENSIBILISATION : Peut provoquer une sensibilisation par contact avec la peau.

NEUROTOXICITÉ : Effets sur le système nerveux central marqués par des étourdissements, des maux de tête, des nausées.

EFFETS GÉNÉTIQUES : Aucun effet significatif ou danger critique connu.

EFFETS SUR LA REPRODUCTION : Aucun effet important ou danger critique connu.

ORGANES CIBLES : Non établis

EFFETS TÉRATOGENES : Aucun effet significatif ou danger critique connu.

MUTAGÉNICITÉ : Aucun effet significatif ou danger critique connu.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES : Toxique pour la vie aquatique.

INFORMATIONS ÉCOTOXICOLOGIQUES : Non établies

BIOACCUMULATION/ACCUMULATION : Non établie

TOXICITÉ AQUATIQUE (AIGUË) : Non établie

INFORMATIONS SUR LE DEVENIR CHIMIQUE : Non établi

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

MÉTHODE D'ÉLIMINATION : Toute méthode conforme aux lois locales, régionales et fédérales. La meilleure méthode consiste à recycler ou à réutiliser conformément à l'usage prévu. En cas de mise au rebut, ce produit et son contenant doivent être traités comme des déchets dangereux, compte tenu de leurs caractéristiques d'inflammabilité définies par la réglementation fédérale RCRA (40 CFR 261). Consulter les autorités locales pour toute élimination dans les égouts publics.

POUR LES DÉVERSEMENTS IMPORTANTS : Consultez les autorités locales et nationales pour l'élimination de gros volumes.

ÉLIMINATION DU PRODUIT : Toute méthode conforme aux lois locales, étatiques et fédérales. La meilleure méthode est de recycler ou de réutiliser pour but prévu.

RÉCIPIENT VIDE : Rincer le récipient à l'eau claire. Le remettre au recyclage ou le jeter à la poubelle.

INFORMATIONS SUR LES DÉCHETS RCRA/EPA : Inflammabilité

## 14. INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

DOT (MINISTÈRE DES TRANSPORTS)

NOM D'EXPÉDITION APPROPRIÉ : Composé de nettoyage, non réglementé (pour les expéditions nationales aux États-Unis uniquement)

AUTRES INFORMATIONS D'EXPÉDITION : Certains modes d'expédition et tailles d'emballage peuvent avoir des exceptions aux conditions de transport Réglementation. Les classifications/informations fournies ci-dessus peuvent ne pas refléter les exceptions applicables. Contactez le fabricant pour obtenir des informations plus précises sur l'expédition appropriée de ce produit.

AÉRIEN (OACI/IATA)

NOM D'EXPÉDITION : Non approuvé

NAVIRE (IMO/IMDG)

NOM D'EXPÉDITION : Composé de nettoyage, non réglementé (pour les expéditions nationales aux États-Unis uniquement)

Liquide inflammable, nsa

NOM TECHNIQUE : Solution d'hydrocarbures terpéniques

NUMÉRO ONU/NA : 1993

CLASSE/DIVISION DE DANGER PRIMAIRE : 3

GROUPE D'EMBALLAGE : III

EmS : 3-07

POLLUANT MARIN N°1 : Oui

PLAQUES : Inflammable

ÉTIQUETTE : Inflammable, polluant marin.

REMARQUE : Les informations ci-dessus concernent les contenants de plus de 5 gallons. Consultez le fabricant pour obtenir des informations sur l'expédition de contenants de moins de 5 gallons.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### ÉTATS-UNIS

#### TITRE III DE LA LOI SUR LES MODIFICATIONS ET LA RÉAUTORISATION DU SUPERFONDS

311/312 CATÉGORIES DE RISQUES : Danger pour la santé - Aigu ; Risque d'incendie

INCENDIE : Oui GÉNÉRATEUR DE PRESSION : Non RÉACTIVITÉ : Non AIGUË : Oui CHRONIQUE : Non

313 INGRÉDIENTS À DÉCLARER : 2-butoxyéthanol 111-76-2 (Catégorie : N230 Certains éthers de glycol)

NOTIFICATION DU FOURNISSEUR EN VERTU DE LA SECTION 313 DE L'EPCRA

Nom chimique	% en poids	CAS
Éther butylique d'éthylène glycol	20 - 25	111-76-2

#### 302/304 PLANIFICATION D'URGENCE

PLAN D'URGENCE : Aucune substance répertoriée

#### CERCLA (LOI SUR LA RÉPONSE GLOBALE, L'INDEMNISATION ET LA RESPONSABILITÉ)

RÉGLEMENTATION CERCLA : Aucun produit n'a été trouvé.

CERCLA RQ : Non établi

#### TSCA (LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES)

RÉGLEMENTATION TSCA : Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire des produits chimiques du TSCA.

ÉTATS AVEC DES EXIGENCES PARTICULIÈRES

Nom chimique	Exigences
d-limonène	Pennsylvanie Droit de savoir Substance Droit de savoir sur la substance dans le New Jersey
Éther butylique d'éthylène glycol	Droit de savoir sur la substance dans le Massachusetts Pennsylvanie Droit de savoir Substance Droit de savoir sur la substance dans le New Jersey
Éthoxylate de nonylphénol	Droit de savoir sur la substance dans le Massachusetts Droit de savoir sur la substance dans le New Jersey Pennsylvanie Droit de savoir Substance
Monoéthanolamine	Droit de savoir sur la substance dans le Massachusetts Droit de savoir sur la substance dans le New Jersey Droit de savoir sur la substance à New York Pennsylvanie Droit de savoir Substance

PROPOSITION 65 DE CALIFORNIE : Aucune substance répertoriée

CANCÉROGÈNE :

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a conclu qu'il n'existe pas suffisamment de preuves de la cancérogénicité du d-limonène chez l'homme, mais des preuves limitées chez les animaux de laboratoire (Groupe 3 - non classifiable quant à sa cancérogénicité pour l'homme).

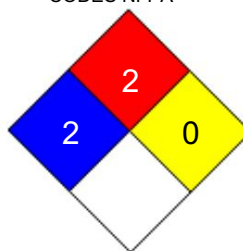
16. AUTRES INFORMATIONS

PRÉPARÉ PAR : Département des affaires réglementaires Date de préparation : 22/05/2015

NOTATION HMIS

SANTÉ	*	2
INFLAMMABILITÉ		2
DANGER PHYSIQUE		0
PROTECTION PERSONNELLE D		□

CODES NFPA



**AVERTISSEMENT DU FABRICANT :** Cette société ne peut pas anticiper toutes les conditions de manipulation et d'utilisation de ce produit. Par conséquent, cette société n'accepte aucune responsabilité quant aux résultats obtenus par l'application de ces informations, ni quant à la sécurité et à l'adéquation du produit, seul ou en association avec d'autres produits. Il est de la responsabilité de l'employeur et/ou de l'utilisateur de garantir un lieu de travail sûr, en respectant les consignes de santé et de sécurité. Les informations contenues dans ce document sont données à titre indicatif. Cette société décline toute responsabilité en cas de dommages ou de pertes résultant d'une mauvaise manipulation ou utilisation de ce produit.